

Accusé de réception en préfecture : 006-220600019-20251219-lmc147896-DE-1-1

Date de télétransmission : 7 janvier 2026

Date de réception : 7 janvier 2026

DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES

—
République Française
—

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 19 DÉCEMBRE 2025

DELIBERATION N° 29

BP 2026 - POLITIQUE SÉCURITÉ

⌘⌘⌘⌘

La séance s'est ouverte à 09h09 le 19 décembre 2025 sous la présidence de Monsieur Charles Ange GINESY.

Présents : Mme Pierrette ALBERICI, Mme Joëlle ARINI, M. Bernard ASSO, M. Xavier BECK, M. Yannick BERNARD, Mme Gabrielle BINEAU, Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP, M. Didier CARRETERO, M. Bernard CHAIX, M. Frank CHIKLI, M. David CLARES, M. Roland CONSTANT, M. Jean-Pierre DERMIT, Mme Céline DUQUESNE, Mme Sabrina FERRAND, Mme Fleur FRISON-ROCHE, Mme Gaëlle FRONTONI, M. Jacques GENTE, M. Charles Ange GINESY, Mme Marie-Louise GOURDON, Mme Pascale GUIT NICOL, Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. David KONOPNICKI, M. Jean-Pierre LAFITTE, Mme Alexandra MARTIN, M. Franck MARTIN, Mme Caroline MIGLIORE, Mme Sophie NASICA, M. Sébastien OLHARAN, Mme Martine OUAKNINE, Mme Michèle PAGANIN, M. Mathieu PANCIATICO, Mme Carine PAPY, M. Michel ROSSI, Mme Anne SATTONNET, Mme Valérie SERGI, Mme Françoise THOMEL, M. Auguste VEROLA.

Excusé(s) : Mme Michèle OLIVIER.

Pouvoir(s) : Mme Marie BENASSAYAG à M. Michel ROSSI, M. Jean-Jacques CARLIN à Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. Patrick CESARI à Mme Gabrielle BINEAU, M. Eric CIOTTI à M. Xavier BECK, Mme Christelle D'INTORNI à Mme Alexandra MARTIN, Mme Vanessa LELLOUCHE à M. Charles Ange GINESY, M. Gérald LOMBARDO à Mme Sophie NASICA, M. Kévin LUCIANO à Mme

Françoise THOMEL, Mme Françoise MONIER à M. Roland CONSTANT, Mme Catherine MOREAU à M. Franck MARTIN, Mme Anne RAMOS-MAZZUCCO à Mme Caroline MIGLIORE, M. Joseph SEGURA à Mme Martine OUAKNINE, M. Philippe SOUSSI à M. David CLARES.

Absent(s) : M. David LISNARD, M. Jérôme VIAUD.

Le Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1ère et 3ème parties ;

Vu la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu l'article 42 de la loi n°2021-646 du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés prévoyant de nouvelles possibilités pour les collectivités territoriales et leur groupement, d'installer et d'entretenir des systèmes de vidéoprotections mutualisés ;

Vu la délibération prise le 20 janvier 2023 par l'assemblée départementale approuvant les évolutions du règlement départemental des aides aux collectivités dans le cadre des dispositions relatives à la sécurité des personnes ;

Considérant que le programme « Entretien et travaux dans les gendarmeries et commissariats » porte sur l'ensemble des équipements de sécurité relevant de la compétence du Département : quatorze sites affectés à la gendarmerie nationale, les commissariats de Grasse et de Nice-Moulins et la base hélicoptère de la sécurité civile de Mandelieu-La Napoule ;

Considérant que la conservation du patrimoine bâti départemental a pour objectif d'assurer en permanence un niveau de performance, de confort et de sécurité des bâtiments existants ;

Vu la délibération prise le 6 octobre 2023 par l'assemblée départementale approuvant le principe de la création d'un syndicat mixte en charge d'un centre de supervision départemental, positionné au sein du Centre administratif départemental des Alpes Maritimes (CADAM), regroupant le Département et les communes qui souhaitent en faire partie ;

Vu la délibération prise le 12 février 2024 par l'assemblée départementale approuvant les statuts du syndicat mixte du Centre départemental de vidéoprotection ;

Vu le rapport de son président proposant, au titre de l'année 2026, d'adopter plusieurs actions du Département dans le domaine de la sécurité, portant sur :

- le règlement des loyers et l'entretien des gendarmeries, commissariats ;
- l'aménagement des locaux pour le syndicat mixte « Centre départemental de vidéoprotection » ;
- la contribution au service départemental d'incendie et de secours des Alpes Maritimes

(SDIS 06) ;

- l'amélioration de la sécurité de proximité ;

Après avoir recueilli l'avis favorable de la commission Finances, interventions financières, administration générale et SDIS ;

Après en avoir délibéré ;

Décide :

1°) Concernant le règlement des loyers et l'entretien des gendarmeries, commissariats et locaux dédiés à la sécurité civile :

➤ d'approuver la poursuite de ce règlement ;

2°) Concernant le programme « Entretien et travaux dans les gendarmeries et commissariats » :

➤ d'approuver la poursuite de ce programme ;

3°) Concernant la contribution du Département au financement du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) :

➤ de fixer à 89 574 900 € le montant de la contribution départementale au titre de l'année 2026, pour le fonctionnement du SDIS ;

➤ de fixer à 3,5 M € le montant de la contribution départementale au titre de l'année 2026, pour les investissements du SDIS ;

4°) Concernant l'amélioration de la sécurité de proximité :

➤ d'approuver la poursuite des actions déjà engagées par le Département au travers des aides :

- à la sécurité des fêtes traditionnelles au bénéfice des communes et associations ;

- aux communes pour les équipements de sécurité des polices municipales et le développement de la vidéoprotection ;

5°) d'approuver la poursuite de la mise en place par le Département du Centre départemental de vidéoprotection ;

6°) de donner délégation à la commission permanente pour prendre toute décision utile quant à l'exécution de cette politique, notamment examiner les conventions et avenants y afférents et autoriser le président du Conseil départemental à les signer, au nom du Département ;

7°) de prendre acte que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de cette politique sont inscrits au budget départemental.

Pour(s) : 39

Mme Pierrette ALBERICI, Mme Joëlle ARINI, M. Bernard ASSO, M. Xavier BECK, Mme Marie BENASSAYAG, M. Yannick BERNARD, Mme Gabrielle BINEAU, Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP, M. Didier CARRETERO, M. Patrick CESARI, M. Bernard CHAIX, M. Frank CHIKLI, M. Eric CIOTTI, M. Jean-Pierre DERMIT, Mme Christelle D'INTORNI, Mme Céline DUQUESNE, Mme Sabrina FERRAND, Mme Fleur FRISON-ROCHE, Mme Gaëlle FRONTONI, M. Jacques GENTE, M. Charles Ange GINESY, Mme Marie-Louise GOURDON, Mme Pascale GUIT NICOL, M. David KONOPNICKI, M. Jean-Pierre LAFITTE, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. Gérald LOMBARDO, M. Kévin LUCIANO, Mme Alexandra MARTIN, Mme Sophie NASICA, M. Sébastien OLHARAN, Mme Michèle PAGANIN, M. Mathieu PANCIATICI, Mme Carine PAPY, M. Michel ROSSI, Mme Anne SATTONNET, Mme Valérie SERGI, Mme Françoise THOMEL, M. Auguste VEROLA.

Contre(s) : 12

M. Jean-Jacques CARLIN, M. David CLARES, M. Roland CONSTANT, Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. Franck MARTIN, Mme Caroline MIGLIORE, Mme Françoise MONIER, Mme Catherine MOREAU, Mme Martine OUAKNINE, Mme Anne RAMOS-MAZZUCCO, M. Joseph SEGURA, M. Philippe SOUSSI.

Abstention(s) : 0

Déport(s) :

Signé

**Charles Ange GINESY
Président du Conseil départemental**